

Prestations supplémentaires pour les aînés;

**«OTTAWA DAIGNE ENFIN SE PRÉOCCUPER  
DES GRANDS OUBLIÉS DE CETTE CRISE...»**

— STÉPHANE BERGERON

CIRCONSCRIPTION DE MONTARVILLE, le 12 mai 2020 — Le député de Montarville, M. Stéphane Bergeron, s'est réjoui de l'annonce des prestations supplémentaires qui seront versées aux aîné(e)s par le gouvernement fédéral, mais s'est dit préoccupé par le fait qu'elles ne couvrent qu'une période de trois mois.

«Durant la campagne électorale de 2019, les aînés étaient déjà au cœur des préoccupations et des revendications du Bloc Québécois. Nous demandions des hausses mensuelles de 110\$ pour la pension de la Sécurité de vieillesse et de 50\$ pour le Supplément de revenu garanti. Or, Ottawa a annoncé, le 12 mai dernier, un versement supplémentaire de 300\$ aux prestataires de la pension de la Sécurité de vieillesse et de 200\$ de plus pour les bénéficiaires du Supplément de revenu garanti. Ces prestations supplémentaires seraient non-imposables et émises en un seul versement», d'expliquer M. Bergeron.

«En cela, a-t-il poursuivi, l'annonce faite par le premier ministre fédéral répond quasi intégralement à la demande répétée du Bloc Québécois pour nos aînés. Le problème, c'est que cette annonce ne couvre que les trois mois qu'aura, présume-t-on, duré cette crise... Ottawa est muet quant à ce qui se passera par la suite, se contentant simplement d'ajouter que ces prestations pourraient être prolongées si la pandémie devait se poursuivre au-delà du mois de juin.»

«Dans cette crise qui les affecte tout particulièrement à plusieurs égards, notamment sur le plan financier, il était plus que temps que le gouvernement fédéral, après être venu en aide à tout le monde et à sa sœur, déploie enfin des mesures pour soutenir également nos aînés. Il s'agit certes d'un pas dans la bonne direction, encore une fois, mais nous continuerons à réclamer, pour celles et ceux à qui nous devons cette prospérité permettant au gouvernement fédéral de se montrer si généreux, que ces allocations soient non seulement bonifiées, mais récurrentes», de conclure Stéphane Bergeron.

– 30 –

**Source:** Pascale Guilbault, agente de communications  
Bureau du député Stéphane Bergeron

@ [pascale.guilbault.349@parl.gc.ca](mailto:pascale.guilbault.349@parl.gc.ca)

☎ 450 922-BLOC (2562)